

Classification des exploitations du Grand Est

GRUPE 2 : *Petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine*

Sous-ensemble à dominante Elevage

- Groupe 1 :** Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif
- Groupe 3 :** Petites exploitations herbagères
- Groupe 4 :** Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures

Sous-ensemble à dominante Grandes cultures

- Groupe 2 :** Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage
- Groupe 5 :** Grandes exploitations spécialisées en cultures

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

- Groupe 6 :** Grandes exploitations
- Groupe 7 :** Petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

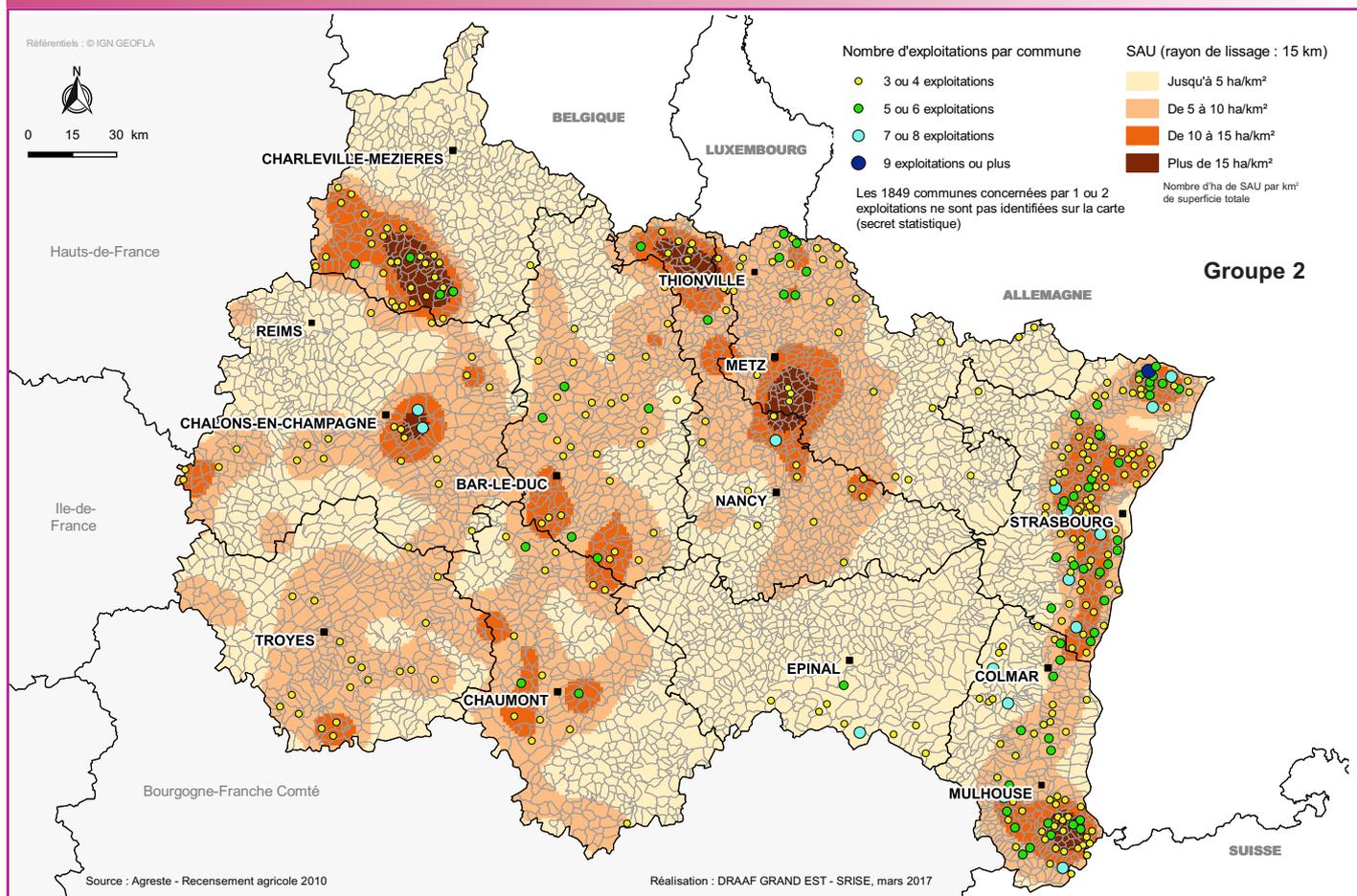
Le groupe 2 est composé de 3 796 exploitations. Ce sont de petites structures, qui cultivent 324 600 ha de SAU, soit 11% de la surface régionale et détiennent 5% du cheptel régional. L'activité agricole est orientée vers les productions végétales, essentiellement des grandes cultures de céréales et d'oléagineux. 61% des exploitations ont également un atelier d'élevage extensif, qui est caractérisé par sa petite taille. Une des particularités du groupe est de détenir un cheptel bovin allaitant plutôt que laitier.

Ces exploitations ont recours à une main-d'œuvre familiale. Si un tiers des chefs d'exploitation est pluriactif, la moitié d'entre eux déclare une activité principale non agricole. Un complément de revenu peut être assuré grâce à des activités de diversification, comme du travail à façon.

Bien que les charges soient modérées, le résultat moyen de l'exploitation, de 48 900 € par an, est l'un des plus faibles de l'ensemble des groupes.

Ces exploitations se répartissent dans des secteurs de plaine céréalière et sont peu présentes dans les zones où les pâturages permanents sont denses.

Densité géographique des exploitations du groupe 2



Les stratégies mises en œuvre :

- maintien de petites structures de production de grandes cultures, nécessitant peu de main-d'œuvre
- pluriactivité des chefs d'exploitation
- valorisation de prairies permanentes par un cheptel de taille modeste, le plus souvent de bovins allaitants

De petites structures

Le groupe 2 réunit 3 796 exploitations, soit 11% des exploitations de la région. Ce sont de petites structures et ceci pour toutes les variables de taille (PBS, SAU, UTA et UGB).

La PBS du groupe 2 représente 6% de la PBS du Grand Est. Elle est la plus faible de la région, avec celle du groupe 3. Cependant, les 2 groupes sont fortement opposés puisqu'ils mettent en œuvre des productions différentes dans des territoires différents : le groupe 2 avec des grandes cultures de céréales et oléoprotéagineux, le groupe 3 avec des élevages herbagers.

Pour plus d'un tiers des exploitations, la PBS est inférieure à 50 000 €. Ou plus largement, pour les deux tiers des exploitations, elle est inférieure à 100 000 €.

Tout comme la SAU, la PBS est soumise à une forte dispersion. Quand la moyenne s'établit à 98 000 €, la médiane n'est que de 66 200 €. L'intervalle interquartile est un des plus élevés des différents groupes : le quart inférieur des exploitations a une PBS de moins de 39 000 € et le quart supérieur a une PBS de plus de 124 900 €, soit un facteur multiplicateur de 3,2.

Tout en restant dans des échelles de tailles modérées, ce groupe inclut des exploitations de plus grande dimension, qui cultivent une surface plus importante. En effet,

De petites exploitations individuelles

	Groupe 2				Grand Est
	1 ^{er} quartile	Médiane	Moyenne	3 ^{ème} quartile	Moyenne
PBS en euros	38 961	66 163	97 978	124 889	194 813
SAU en ha	34,5	62,0	85,5	117,0	86,1
UGB totales	2,9	18,2	21,5	36,0	52,2
UTA totales	1,00	1,14	1,39	1,72	2,01

Source : Recensement agricole 2010

dans les plus grandes exploitations, la PBS animale ne représente que 9% alors que dans les exploitations de très petite taille, la PBS animale atteint 44% de la PBS totale. La SAU moyenne de 86 ha, est la plus faible des groupes, dans la mesure où on exclut les deux groupes du sous-ensemble Cultures Permanentes. La main-d'œuvre mobilisée est également l'une des plus faibles, de 1,4 UTA comme celle du groupe 5, également spécialisée en grandes cultures. L'ensemble du groupe 2 exploite des surfaces en terres labourables et en prairies permanentes de même ordre que le groupe 1, réunissant des exploitations de grandes cultures avec un élevage intensif. La main-d'œuvre mobilisée est également de même ordre. Cependant, ces mêmes moyens de production sont répartis sur 50% d'exploitations en plus. Par contre les UGB détenues sont bien en deçà de celles du groupe 1, alors que les pâturages permanents occupent une surface équivalente.

	Groupe 2	Grand Est
Exploitations individuelles	2 536	17 030
GAEC	106	3 091
EARL	838	10 000
Autres formes sociétaires	316	3 743
Nbre total d'exploitations	3 796	33 864

Source : Recensement agricole 2010

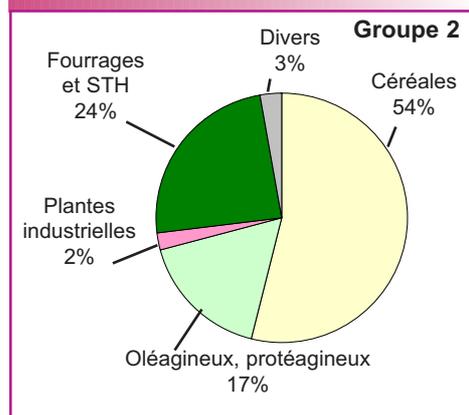
2 300 exploitations, soit 61%, ont un cheptel de plus de 10 UGB. Ces cheptels sont modestes puisqu'ils sont constitués en moyenne de 34 UGB. La particularité de ces exploitations est de posséder 23 ha de prairies permanentes en moyenne.

67% des exploitations du groupe 2 sont en individuel. Quand elles sont de forme sociétaire, elles sont majoritairement en EARL et 42% d'entre elles sont unipersonnelles.

Un assolement peu diversifié

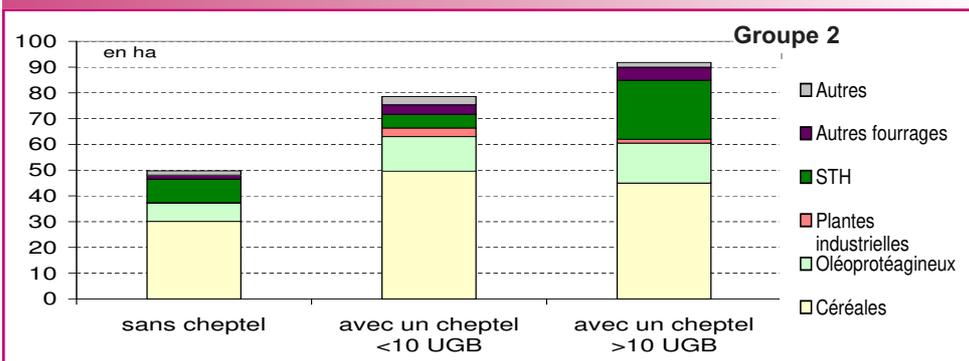
Le groupe 2 occupe 11% de la SAU régionale. 60% des exploitations ont plus de 3/4 de terres labourables dans leur SAU. L'assolement est peu diversifié : les grandes cultures représentent 73% de la sole, soit 63 ha en moyenne : une part majoritaire de céréales, 54% (blé, orge d'hiver et de prin-

3/4 de la SAU dédiée aux grandes cultures



Source : Recensement agricole 2010

Des prairies permanentes même dans les exploitations sans cheptel



Source : Recensement agricole 2010

temps, maïs), 17% d'oléoprotéagineux (colza et pois) et une part marginale de 2% de plantes industrielles. Le groupe 5, autre groupe de grandes cultures, a un assolement plus diversifié puisqu'il intègre davantage de cultures industrielles, comme les betteraves.

Les surfaces fourragères occupent 24% de la SAU, soit 21 ha en moyenne. 88% des exploitations ont de la prairie permanente, y compris celles qui ne possèdent pas ou plus

d'élevage. Ce sont des exploitations qui ont conservé des prairies permanentes pour des raisons agronomiques (terres argileuses...) ou pour des raisons réglementaires (zones de protection de captage...). 47% de la surface fourragère est pâturée. Il n'y a quasiment pas de maïs fourrage. Pour compléter l'alimentation achetée et le pâturage, 43% des exploitations orientent une part de 15% de la production végétale vers l'atelier d'élevage.

De petits cheptels pour valoriser les prairies permanentes

Le groupe 2 détient 5% du cheptel régional. Il est composé à 71% de bovins, 10% d'ovins, 10% d'équins et 9% d'élevages hors-sol (porcins, volailles). C'est le groupe qui détient le plus d'équidés.

5% des exploitations n'ont pas de cheptel souche bovin mais ont un petit atelier d'engraissement de jeunes bovins, d'une vingtaine d'UGB en moyenne. Même dans ce cas, le chargement reste modéré du fait de la présence des prairies permanentes. Seules 2% des exploitations ont un atelier hors-sol de porcins ou de volailles.

Pour l'ensemble du groupe, le chargement est peu élevé et montre une dispersion limitée, ce qui traduit une gestion plutôt extensive des élevages. De plus, il n'y a en général pas ou très peu de production de maïs ensilage et la surface fourragère est constituée de 78% de prairies permanentes, en moyenne.

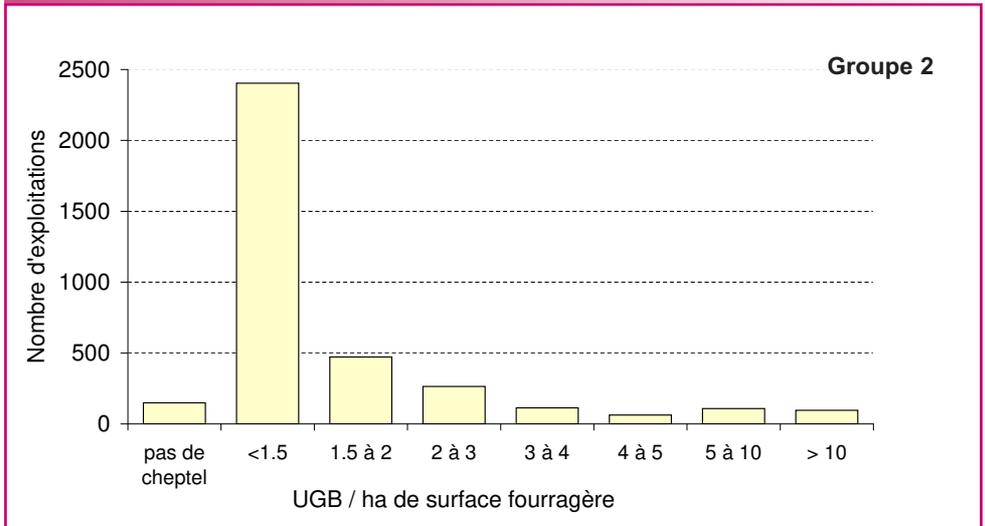
32% des exploitations ont un élevage de bovins allaitants (seuil de 5 vaches), alors qu'elles ne sont que 18% au niveau régional. Le cheptel souche est de 18 vaches allaitantes, bien plus modeste qu'au niveau régional.

Une faible proportion d'exploitations, 7%, ont une production laitière. Ce groupe détient 1% de la référence régionale. La part commercialisée en vente directe est de 7%, alors qu'elle est de 1% au niveau régional. Les cheptels sont petits, avec 13 vaches en moyenne, contre 54 pour l'ensemble des producteurs laitiers. Ils sont cependant performants, puisque la productivité moyenne par vache est de 8 200 litres, alors qu'elle n'est que de 6 800 litres pour l'ensemble des producteurs laitiers.

La taille modeste de ces troupeaux laitiers et allaitants, le peu de culture de maïs et le pâturage de prairies permanentes témoignent du caractère extensif de la gestion de ces élevages.

On peut supposer que l'impossibilité de retourner les prairies permanentes, quelle qu'en soit la raison, a encouragé les exploitants à conserver ou créer un atelier d'élevage. La production se trouve ainsi diversifiée et la petite taille du cheptel n'oblige pas à accroître la main-d'œuvre. En effet, les UTA totales, en moyenne comme en dispersion, sont similaires à celles du groupe 5, où les exploitations sont davantage spécialisées dans les grandes cultures et dont la SAU est bien supérieure à celle du groupe 2 (122 ha contre 86 ha).

Un chargement modéré et peu dispersé



Source : Recensement agricole 2010

Caractéristiques de la sous-population des producteurs allaitants

	Groupe 2	Grand Est
Nombre de détenteurs d'au moins 5 vaches allaitantes	1 207	6 110
Nombre de vaches allaitantes	18	41
SAU	102	155
Part de SF dans la SAU	39%	58%
Part de STH dans la SF	82%	82%
Part de maïs fourrage dans la SF	2%	7%
Chargement	1,5	1,8

Source : Recensement agricole 2010

Caractéristiques de la sous-population des producteurs laitiers

	Groupe 2	Grand Est
Nombre de producteurs laitiers	293	6 281
Quota moyen en litres	109 239	363 221
Nombre de vaches laitières	13	54
Productivité par vache en litres	8 243	6 777
SAU en ha	78	154
Part de SF dans la SAU	44%	59%
Part de STH dans la SF	81%	73%
Part de maïs fourrage dans la SF	7%	18%
Chargement UGB/ha	1,0	1,9

Source : Recensement agricole 2010

Répartition du travail (UTA)

	Groupe 2	Grand Est
Chefs et coexploitants	3 482	36 666
Conjoints non coexploitants	586	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	402	3 370
UTA familiales	4 469	44 959
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	347	12 427
Saisonniers, occasionnels	375	8 914
Travail réalisé par les CUMA	3	48
Travail réalisé par les ETA	73	1 699
UTA Salariées	526	16 078
UTA totales	5 268	68 047

Source : Recensement agricole 2010

Une main-d'œuvre familiale

85%, la main-d'œuvre est familiale. Seules 10% des UTA sont salariées alors que le taux moyen régional est de 24%. L'activité des chefs et coexploitants représentent 3 482 UTA. Elles sont réalisées par 4 490 exploitants, qui sont plutôt âgés, puisque 54% ont plus de 50 ans. 61% travaillent à plein temps, proportion de même ordre que dans le groupe 5, également spécialisé en grandes cultures, mais aux structures plus importantes.

Le renouvellement des générations ne semble pas assuré. En effet, le taux de renouvellement* est de 1. Il est le plus faible de tous les groupes, inférieur à la moyenne régionale de 1,7. Seuls 16% des chefs d'exploitation ont moins de 40 ans, alors qu'ils sont 22% pour l'ensemble Grand Est. Par ailleurs 33% des exploitations pour lesquelles le chef a plus de 50 ans, n'ont pas de successeur identifié. Elles sont 25% au niveau régional.

26% de chefs et coexploitants sont des femmes. Ce taux avoisine la moyenne régionale et est de 2 points supérieur au groupe 5. La population vieillissante des chefs d'exploitation montre une moindre proportion de bacheliers, 34% contre 41% pour l'ensemble des groupes. Les autres membres de la famille suivent aussi cette tendance.

Les salariés permanents hors cadre familial, au nombre de 490, représentent 7% de la main-d'œuvre, soit trois fois moins que la moyenne régionale. A cette main-d'œuvre extérieure s'ajoute une part équivalente de saisonniers.

* Taux de renouvellement : nombre de chefs de moins de 40 ans/nombre de chefs de plus de 60 ans

Un tiers des chefs et coexploitants sont pluriactifs

Les chefs et coexploitants sont fréquemment pluriactifs. Ainsi, 32% d'entre eux utilisent cette voie de diversification des ressources. Ils assurent en cas de pluriactivité une activité principale non agricole. En effet, la moitié de ces chefs et coexploitants exercent en premier lieu une profession intermédiaire, d'employé ou d'ouvrier non agricole. Ce constat explique ainsi le maintien de structures moins importantes dans un tiers des cas. Enfin, plus de 7% des chefs et coexploitants sont à la retraite et déclarent travailler à la ferme afin d'aider les autres responsables d'exploitation.

Peu de circuits courts

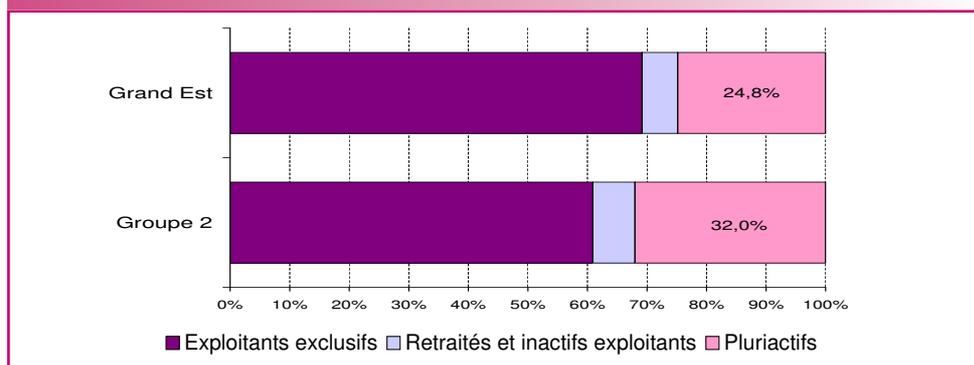
18% des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts, contre 9% pour la région. Cette

option reste marginale mais offre une possibilité de maintien d'activité dans une structure de taille modeste. C'est une stratégie secondaire qui vise à compléter le revenu. Que la commercialisation soit directe ou réalisée par un intermédiaire, l'activité représente plus des 3/4 du chiffre d'affaires pour plus de 170 exploitations (5%), soit un taux supérieur au double de la moyenne régionale. Cette activité est supérieure à 50% du chiffre d'affaires dans près de 6% des exploitations du groupe contre 2,4% dans la région.

Des activités de diversification variées permettent à plus d'une exploitation sur cinq de compléter son revenu, contre 16% pour l'ensemble des exploitations de la région. Ces activités demeurent marginales et n'excèdent pas 10% du chiffre d'affaires dans la moitié des exploitations concernées. Il est à noter cependant que près de 500 exploitations déclarent une activité de travaux à façon pour d'autres exploitations, soit 13% d'entre elles, contre une moyenne régionale de 9%.

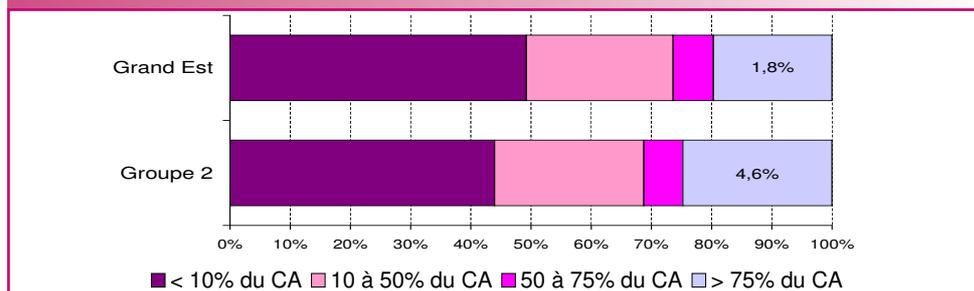
Près de 22% des exploitations déclarent une production sous signe de qualité et attestent suivre un cahier des charges, alors qu'elles sont 49% au niveau régional. Et 2% seulement des exploitations assurent produire sous un signe officiel de qualité hors viticulture (IGP, Label Rouge, AOP, Certificat de conformité). Pour l'essentiel, il s'agit de production bovine, lait ou viande.

Une pluriactivité importante



Source : Recensement agricole 2010

Part de commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires (hors vin)



Source : Recensement agricole 2010

Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

Essentiellement des aides du 1^{er} pilier

Les exploitations du groupe 2 ont perçu 99 millions d'euros en 2010, soit 10% des aides PAC du Grand Est, 1^{er} pilier et mesures surfaciques du 2^{ème} pilier. 97% de l'enveloppe correspond à des aides du 1^{er} pilier. Le fait que ces exploitations soient situées en plaine et l'orientation des productions font qu'elles sont peu éligibles aux aides du 2^{ème} pilier. L'aide totale moyenne par exploitation est de 26 000 €, montant le

moins élevé des groupes aux structures historiquement ciblées par la PAC.

Ces exploitations percevaient en moyenne, avant application de la dernière réforme, 295 €/ha de SAU d'aides du 1^{er} pilier et 9 €/ha d'aides surfaciques du 2^{ème} pilier. Si on exclut le sous-ensemble Cultures Permanentes, ces ratios régionaux sont respectivement de 318 €/ha et 15 €/ha.

Peu de 2^{ème} pilier

	Groupe 2	Grand Est
Aide découplée	90%	89%
Aides couplées végétales	3%	3%
Aides couplées animales	4%	4%
Aides 2 ^{ème} pilier	3%	4%
Total, en millions d'euros	98,8	954,6

Sources : ASP, SSP, aides 2010

Des résultats dispersés

En 2010, le résultat moyen de l'exploitation, l'un des plus faibles de l'ensemble des groupes, est de 48 900 €, bien inférieur à la moyenne régionale de 78 100 €.

Ramené à l'actif non salarié, il est de 41 000 €, contre 59 100 € pour la région. Cependant sa dispersion est marquée ; la médiane est bien inférieure, avec 28 400 € par actif non salarié.

1/4 des exploitations du groupe dégage moins de 20 000 € par actif non salarié, contre 19% au niveau Grand Est.

Des charges moyennes peu élevées, mais qui pèsent lourd ramenées à l'hectare

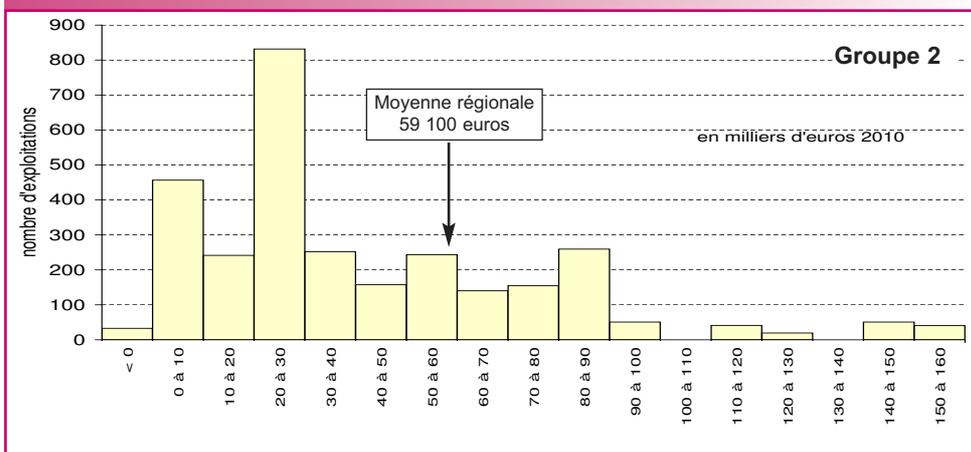
Le total des charges moyennes des exploitations du groupe 2 est relativement modéré et s'élève à 130 000 €, soit en dessous de la moyenne régionale de 190 500 €.

41% sont des consommations intermédiaires, soit 570 €/ha. Le premier poste de dépense est occupé par les engrais, 154 €/ha, le suivant par les produits phytosanitaires, 139 €/ha. Ces exploitations étant spécialisées sur les productions végétales, il n'est pas surprenant d'avoir des ratios plus élevés que ceux du groupe 1 ; les itinéraires techniques mis en œuvre sont plus intensifs. De même, le groupe 5, également orienté sur les productions végétales, présente des ratios engrais et produits phytosanitaires encore plus élevés.

La charge d'alimentation animale externe à l'exploitation est de 103 €/ha ou 149 €/UGB.

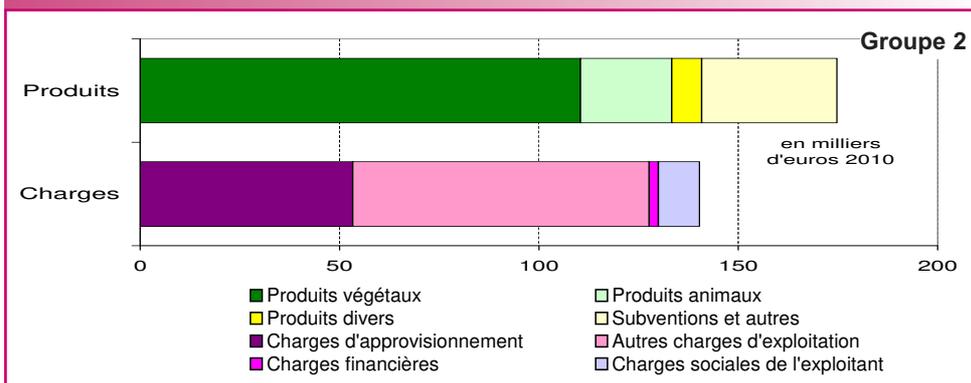
74 350 € sont consacrées aux autres charges d'exploitation. Ramenées à l'hectare, elles pèsent 1 502 € : c'est le niveau le plus élevé, si on exclut le sous-ensemble Cultures Permanentes. La dotation aux amortissements est la plus importante, avec 431 €/ha. Suivent les fermages, avec

Distribution du résultat 2010 (RCAI/UTANS)



Source : RICA 2010

Des produits supérieurs aux charges grâce aux subventions



Source : RICA 2010

277 €/ha, 66% de la SAU étant en location. Les charges financières sont de 41 €/ha.

A ces charges propres à la production et au fonctionnement de l'exploitation s'ajoutent les charges sociales de l'exploitant, 173 €/ha, variables d'une année sur l'autre puisque calculées en fonction des résultats précédents, annuellement ou en moyenne triennale.

Les subventions d'exploitation permettent de couvrir l'ensemble des charges liées à la production et aux structures. Pour 29% des exploitations, les aides sont supérieures au résultat courant avant impôt.

Pour 81% des exploitations, la rentabilité (EBE ramenée à la production augmentée des subventions) est considérée comme bonne, c'est-à-dire supérieure à 30%. Mais ce résultat est à relativiser : au niveau de la région, ce seuil est atteint par 89% des exploitations.

Des valeurs de bilan peu élevées

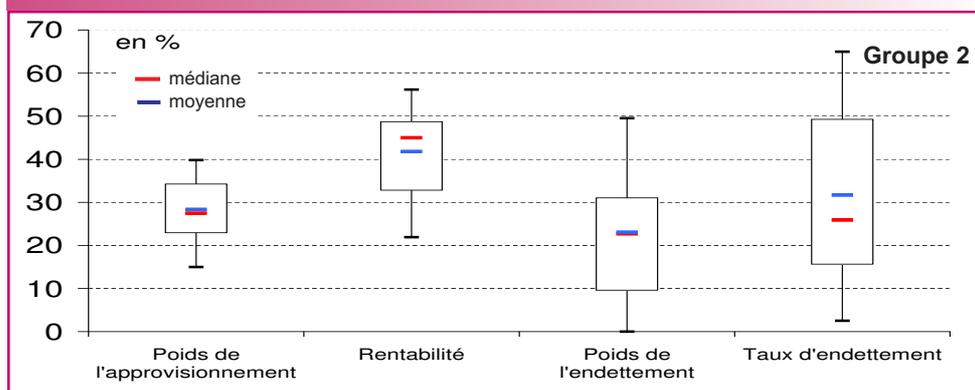
	Groupe 2		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	39,2	15%	96,1	16%
Constructions	9,6	4%	56,3	9%
Installations techniques	5,2	2%	9,2	2%
Matériel et outillage	68,7	27%	79,1	13%
Plantations	1,3	1%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	7,1	3%	25,1	4%
Actif immobilisé	147,4	58%	295,6	49%
Animaux circulants	5,1	2%	16,2	3%
Stocks de produits	24,8	10%	170,0	28%
Créances	30,5	12%	50,9	8%
Actif circulant	107,2	42%	311,7	51%
Total actif	255,3		608,7	

Source : RICA 2010

	Groupe 2		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
Capitaux propres	169,4	66%	411,4	68%
Dettes financières	60,8	24%	135,0	22%
dont long et moyen terme	57,1	22%	120,7	20%
dont court terme	3,6	1%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	3,9	2%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	21,2	8%	53,4	9%
Total dettes	85,9	34%	197,3	32%
Total passif	255,3		608,7	

Source : RICA 2010

Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 15%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 23%. La médiane est de 27%, la moyenne de 28%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 34%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 40%.

Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

La première étape consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Elevage, Grandes Cultures, Cultures permanentes) et 7 groupes.

La deuxième étape suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

La troisième étape propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 2, l'échantillon réunit 64 exploitations.

PBS : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salaré. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif. **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles. **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480

Une part d'immobilisations modérée

L'actif du bilan se caractérise par sa faible valeur totale. Il ne représente que 42% de la moyenne de l'actif régional. La part d'immobilisations est de 58%, contre 49% au niveau régional. En premier lieu, les immobilisations sont constituées par du matériel et de l'outillage. Le foncier en propriété fait suite et représente une part de 15% de l'actif. Les installations en bâtiments, dédiées à l'abri du matériel et des petits cheptels, ne nécessitent pas d'aménagements lourds, seuls 4% de l'actif y sont consacrés.

Les stocks, qu'ils soient constitués d'avances aux cultures, de produits ou d'animaux, prennent une moindre part. Ce sont les créances clients qui constituent la part prépondérante de l'actif circulant, soit 28%.

La part des capitaux propres dans la moyenne

En moyenne, les capitaux propres suffisent à couvrir les immobilisations, assurant ainsi une situation financière stable.

Les exploitations ont l'un des taux d'endettement moyen le plus faible avec 34%. Cependant, ramenées à l'hectare, les dettes financières s'élèvent à 1 300 € et les dettes non financières à 520 €, et sont alors à des niveaux supérieurs aux moyennes régionales si on considère uniquement les groupes des sous-ensembles Elevage et Grandes Cultures. Toutefois les ratios médians sont bien différents et traduisent des situations contrastées au regard de l'endettement : les dettes financières médianes ne sont plus alors que de 360 €/ha et les dettes non financières de 150 €/ha. Le poids de l'endettement est le plus faible de tous les groupes.

Le fond de roulement permet de financer 8,4 mois de charges, ce qui couvre le cycle de production.

Vu l'orientation des productions vers les grandes cultures céréalières et oléagineux et la petite taille des surfaces exploitées, il n'est pas surprenant de constater que le niveau d'investissement est l'un des plus faibles. Il est en moyenne de 20 000 € par an, contre 24 600 € sur le Grand Est.

